Marche dinatoire L'épicurienne de Gallardon Samedi 1er juin 2024



Départ libre 18h - 19h Jusque dans la nuit! Dojo de Gallardon Route de Paris - Gallardon Apéritif Entrée Plat Fromage Dessert

producteurs locaux

Parcours total de 12 km - Pleine nature - Déconseillé aux moins de 10 ans

Inscriptions obligatoires avant le 23 mai 2024 Nombre de participants limité Réservation obligatoire:

www.epicurienne-gallardon.fr

🚹 judo club gallardon

contact@judo-gallardon.fr

) Infos 07 69 27 22 80



Règlement de la marche dinatoire

L'épicurienne de Gallardon - Samedi 1er juin 2024

Départ et retour au Dojo - Route de Paris - 28320 Gallardon

- **Art.1** L'Association Judo Club de Gallardon organise le samedi 1^{er} juin 2024 sa marche dinatoire sur un parcours d'environ 12 km, avec différentes étapes au cours desquelles sont proposées les composantes du diner, boissons comprises. Les verres et couverts sont fournis. **Départ libre entre 18h00 et 19h00.**
- **Art.2** Un système de fléchage sera mis en place sur le parcours. Des signaleurs seront présents pour assurer votre sécurité aux endroits en contact avec la circulation routière (traversées ou pénétrations de route). Il vous est fortement recommandé de revêtir un gilet réfléchissant.
- Art.3 En toute circonstance, vous devez respecter le code de la route.
- **Art.4** Selon votre vitesse de marche, il est possible que vous terminiez le parcours de nuit. Dans tous les cas, il vous faut prévoir un matériel d'éclairage tel qu'une lampe de poche ou lampe frontale.
- **Art.5** Les droits d'inscription à la marche de Gallardon sont fixés à 19€ pour les adultes et mineurs de 15 ans et plus, et 15 € pour les enfants de moins de 15 ans. Si vous choisissez des saucisses de volaille au lieu des saucisses de mouton, un supplément de 2€ s'applique (tous âges). Les enfants de moins de 10 ans sont fortement déconseillés en raison de la longueur du parcours et de certains passages.
- **Art.6** Les inscriptions seront closes le jeudi 23 mai 2024. L'inscription est définitive, aucun remboursement ne sera effectué en raison du nombre limité de participants. En cas de risque météorologique mettant en danger la sécurité des marcheurs, la marche sera proposée à une date ultérieure.
- **Art.7** Les participants doivent prévoir de bonnes chaussures de marche et des vêtements correspondant aux conditions météorologie prévue pour la soirée (températures, pluie, vent).
- **Art.8** L'association organisatrice est couverte par une assurance responsabilité civile. Il incombe aux participants de s'assurer personnellement s'ils le désirent.
- **Art.9** L'organisateur se dégage de toute responsabilité en cas de perte ou vol d'effets personnels qui surviendrait durant la manifestation y compris dans les véhicules en stationnement sur le parking du lieu de départ. Ne laissez pas d'objets de valeur dans les véhicules.
- **Art.10** Les participants à la Marche s'engagent à ne pas quitter le parcours prévu pendant la marche, respecter les sites traversés, faire preuve de civisme, ne pas crier à proximité des habitations et ne rien jeter sur le parcours (papiers, plastiques, etc......). Les mineurs sont placés sous la responsabilité parentale et doivent être accompagnés d'un adulte.
- **Art.12** Toute personne inscrite à la marche dinatoire autorise l'association organisatrice à utiliser les images fixes ou audiovisuelles prises en public à l'occasion de leur participation à la manifestation, sur le site internet de la marche dinatoire.
- **Art.13** Conformément à la loi Informatique et Liberté, les participants disposent d'un droit d'accès et de rectification aux informations les concernant.

Art.14 Tout participant reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepte les clauses.

Pour vous inscrire : - sur internet www.epicurienne-gallardon.fr par chèque ou carte bancaire

- sur le présent papier à envoyer ou déposer avec votre chèque à :

JUDO CLUB DE GALLARDON
Mairie de Gallardon

28320 Gallardon

Nom, prénom:

Tel. 07 69 27 22 80

Téléphone (sécurité) :

Adresse email pour confirmation (lisible):

Saucisses agneau Saucisses de volaille (avec supplément 2€)

Nombre d'adultes (15 ans et plus): x 19€ Nombre d'adultes (15 ans et plus): x 21€

Nombre de moins de 15 ans : x 15€ Nombre de moins de 15 ans : x 17€

Total = €

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement en signant ici :

Signature

Règlement par chèque à l'ordre de JUDO CLUB DE GALLARDON